

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH
Guentersthal 4
91235 Hartenstein
Téléphone : +499152770
Téléfax : +499152777008
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds.eckart@altana.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:
From outside US: : (001) 352-323-3500
(First call in English, response in your language is possible)
US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides inflammables , H228: Matière solide inflammable.
Catégorie 1

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable R11: Facilement inflammable.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: : Pour d'autres conseils de sécurité importants sur la manipulation de la poudre d'aluminium, se référer à notre site web:

http://www.eckart.net/fileadmin/eckart/Service/GDA_Alupulver_Safety_engl.pdf

2.2 Éléments d'étiquetage

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H228 Matière solide inflammable.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

Intervention:

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Poudre spéciale pour incendies de métaux.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Sable sec.

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges
Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
aluminium	7429-90-5 231-072-3 01-2119529243-45	F; R11	Flam. Sol. 1; H228	>= 50 - <= 100

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.

Amener la victime à l'air libre. |
| En cas d'inhalation | : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| Symptômes | : Pas d'information disponible. |
| Risques | : Pas d'information disponible. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|---------------------------------|
| Traitement | : Pas d'information disponible. |
|------------|---------------------------------|

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|---------------------|--|
| Moyens d'extinction | : Sable sec, Poudre spéciale contre les feux métalliques |
|---------------------|--|

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

appropriés

Moyens d'extinction inappropriés : poudre ABC, Dioxyde de carbone (CO₂), Eau, Mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Réagit avec l'eau en libérant des gaz extrêmement inflammables (hydrogène).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.
Enlever toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Ne pas utiliser d'aspirateur.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Éviter la formation de poussière. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Conserver à l'écart de la chaleur.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de transvasements, prendre des précautions concernant la mise à terre et utiliser des tuyaux conductibles.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène). Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Classe de stockage (Allemagne) : 4.1B, Matières dangereuses solides inflammables

Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME (poudre)	5 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME	5 mg/m ³	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
- : Écran facial
- Protection des mains
- Matériel : Cuir
- Longueur des gants : Gants avec manches longues
- Remarques : L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.
- : Gants en cuir
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- : Vêtement de travail de protection dissipateur et ignifuge. EN 531; EN 533; EN 1149-1. Chaussures de sécurité dissipatrices.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.
Appareil respiratoire avec filtre.
Filtre P1

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Eau : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : poudre
- Couleur : argent
- Odeur : inodore
- pH : donnée non disponible
- Point de fusion/point de congélation : 660 °C
- Point/intervalle d'ébullition : 2.467 °C
- Point d'éclair : donnée non disponible
- Masse volumique apparente : donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : donnée non disponible
- Température d'incandescence. : > 230 °C
- Auto-inflammabilité : donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure : 30 g/m3
- Pression de vapeur : donnée non disponible
- Densité : donnée non disponible

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Hydrosolubilité	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: 340 °C
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Temps d'écoulement	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène.

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides
Bases
Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Produits de décomposition dangereux : donnée non disponible

Autres informations : donnée non disponible

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants:

7429-90-5 :

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

donnée non disponible

Cancérogénicité

donnée non disponible

Toxicity to reproduction/fertility

donnée non disponible

Reprod.Tox./Development/Teratogenicity

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit

donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

Information écologique
supplémentaire : donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des déchets : 12 01 04 - fines et poussières de métaux non ferreux

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1309
IMDG : 1309
IATA : 1309

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : ALUMINIUM EN POUDRE ENROBÉ
IMDG : ALUMINIUM POWDER, COATED
IATA : ALUMINIUM POWDER, COATED

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 4.1
IMDG : 4.1
IATA : 4.1

14.4 Groupe d'emballage

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

ADR

Groupe d'emballage : II
Code de classification : F3
Numéro d'identification du danger : 40
Étiquettes : 4.1
Code de restriction en tunnels : (E)

IMDG

Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 4.1
No EMS Numéro : F-G, S-G

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 448
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 445
Instruction d'emballage (LQ) : Y441
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 4.1

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdiction/Restriction

Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes
Candidates à la Procédure d'Autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement

STANDART RESIST 211 Aluminium en poudre

Version 1.1

Date de révision 27.11.2014

Date d'impression 19.11.2018

préoccupantes (Règlement (CE) No
1907/2006 (REACH), Article 57).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R11 Facilement inflammable.

Texte complet pour phrase H

H228 Matière solide inflammable.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.